

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

CET AVIS est par la présente donné à tous les citoyens et citoyennes de la Municipalité de L'Islet et stipule ce qui suit :

QUE le Conseil a adopté le règlement numéro 253-2021, intitulé « Règlement sur la gestion contractuelle » lors de la séance du 22 juin 2021, tenue en vidéoconférence;

EN CONSÉQUENCE, ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Ce règlement est disponible à l'édifice municipal ainsi que sur le site internet de la municipalité et toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à L'Islet, ce 23 juin 2021.



Marie Joannisse
Directrice générale secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie Joannisse, directrice générale secrétaire-trésorière de la Municipalité de L'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis conformément à la loi ce 23 juin 2021.

En foi de quoi, je délivre ce certificat,



Marie Joannisse
Directrice générale secrétaire-trésorière